

**Conseil exécutif de l'ACEP**  
**Compte rendu de la réunion du 30 mars 2011**  
**Bureau national de l'ACEP**  
**Salle de conférence**  
**17 h 45**

**Présences** : C. Poirier (présidence), J-L. Bourdages, R. Brockington, S. Chatterton, C. Creran, I. Dawson, R. Duranceau, S. Maguire, S. Mullen, G. Phillips, A. Picotte, G. Thibault-Gosselin, L. Whitmore A. Wong, M. Zinck, R. Zwicker, C. Danik, J. Ouellette, D. Martin.

**Absences justifiées** : J. Pentick, S. Pichie,

## **1. Points aux fins d'approbation**

### 1 a) Adoption de l'ordre du jour

Il est demandé que le point 5 c) Comité des Statuts et des Règlements soit déplacé en 2 c).

**Résolution** : Il est proposé par R. Zwicker et appuyé par M. Zinck d'adopter l'ordre du jour, avec modifications. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

### 1 b) Compte rendu du huis clos du 23 février 2011 (Huis clos)

### 1 c) Compte rendu du 23 février 2011

Il y a consensus de supprimer le dernier paragraphe du rapport du président.

**Résolution** : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par S. Chatterton d'adopter le compte rendu, avec modifications.

Pour = 12, contre = 0, abstentions = 4. **Résolution adoptée.**

## **2) Rapports**

### a) Rapport du président

Le mois de mars a débuté par une rencontre des agents négociateurs de la fonction publique et une rencontre du Conseil national mixte. Les agents négociateurs en ont profité pour faire le point sur la négociation dans leurs différents groupes. Jusqu'à présent, seule l'Alliance de la fonction publique du Canada et le Syndicat des enseignants universitaires ont accepté des ententes prévoyant la disparition de l'indemnité de départ en cas de départ volontaire ou de départ à la retraite. Les autres agents négociateurs ont rencontré le Conseil du Trésor mais n'ont pas voulu accepter d'entente du genre.

Mars a également été assez chargé du côté des préparatifs à la négociation pour nos trois groupes. Les équipes ont travaillé à l'élaboration des questionnaires du sondage électronique. J'en profite pour remercier l'excellent travail accompli par les négociateurs, les employés de l'ACEP et les volontaires des comités. J'ai eu une conversation intéressante avec Carl Trottier du Conseil du Trésor au sujet de la lettre envoyée par Hélène Laurendeau avant son départ du Conseil. Je lui ai précisé que nous ne refusions pas de négocier mais que nous n'étions pas intéressés par un processus dont nous connaîtrions l'issue avant d'arriver à la table. J'en ai profité pour lui dire que nous aimerions nous asseoir avec lui pour parler du processus de négociation. J'ai aussi mentionné que l'ACEP regrettait beaucoup de ne plus pouvoir compter sur des relations saines avec le Conseil du Trésor. En effet, une bonne négociation doit reposer sur la confiance mutuelle entre les parties.

Le côté politique a aussi occupé passablement l'ACEP. Le 22 mars, le gouvernement fédéral déposait son budget. Cela a donné lieu à une certaine couverture médiatique puisque la radio anglaise de Radio-Canada a voulu m'interviewer pour connaître nos attentes ou nos craintes avant le budget. Le jour même du budget, je me suis rendu sur la Colline pour répondre aux questions des journalistes. L'élection déclenchée pour outrage au Parlement nous donne un certain répit avant que ce budget devienne applicable, s'il le devient un jour.

Nous avons nos entrées auprès de certains médias, mais il reste encore du travail pour nous faire connaître de CPAC et de CTV. Lorsque nous parlerons du budget au point 4, nous devrions prendre quelques instants pour discuter de la manière dont l'ACEP entend aborder la campagne électorale. Enfin, encore une fois cette année, j'ai participé aux travaux du Comité de sélection des prix d'excellence de la fonction publique. Nous avons dû examiner 156 candidatures pour remettre des prix dans 33 catégories. Une tâche colossale.

Le mois de mars a débuté par une rencontre des agents négociateurs de la fonction publique et une rencontre du Conseil national mixte. Les agents négociateurs en ont profité pour faire le point sur la négociation dans leurs différents groupes. Jusqu'à présent, seule l'Alliance de la fonction publique du Canada et le Syndicat des enseignants universitaires ont accepté des ententes prévoyant la disparition de l'indemnité de départ en cas de départ volontaire ou de départ à la retraite. Les autres agents négociateurs ont rencontré le Conseil du Trésor mais n'ont pas voulu accepter d'entente du genre.

Mars a également été assez chargé du côté des préparatifs à la négociation pour nos trois groupes. Les équipes ont travaillé à l'élaboration des questionnaires du sondage électronique. J'en profite pour remercier l'excellent travail accompli par les négociateurs, les employés de l'ACEP et les volontaires des comités. J'ai eu une conversation intéressante avec Carl Trottier du Conseil du Trésor au sujet

de la lettre envoyée par Hélène Laurendeau avant son départ du Conseil. Je lui ai précisé que nous ne refusions pas de négocier mais que nous n'étions pas intéressés par un processus dont nous connaîtrions l'issue avant d'arriver à la table. J'en ai profité pour lui dire que nous aimerions nous asseoir avec lui pour parler du processus de négociation. J'ai aussi mentionné que l'ACEP regrettait beaucoup de ne plus pouvoir compter sur des relations saines avec le Conseil du Trésor. En effet, une bonne négociation doit reposer sur la confiance mutuelle entre les parties.

Le côté politique a aussi occupé passablement l'ACEP. Le 22 mars, le gouvernement fédéral déposait son budget. Cela a donné lieu à une certaine couverture médiatique puisque la radio anglaise de Radio-Canada a voulu m'interviewer pour connaître nos attentes ou nos craintes avant le budget. Le jour même du budget, je me suis rendu sur la Colline pour répondre aux questions des journalistes. L'élection déclenchée pour outrage au Parlement nous donne un certain répit avant que ce budget devienne applicable, s'il le devient un jour.

Nous avons nos entrées auprès de certains médias, mais il reste encore du travail pour nous faire connaître de CPAC et de CTV. Lorsque nous parlerons du budget au point 4, nous devrions prendre quelques instants pour discuter de la manière dont l'ACEP entend aborder la campagne électorale. Enfin, encore une fois cette année, j'ai participé aux travaux du Comité de sélection des prix d'excellence de la fonction publique. Nous avons dû examiner 156 candidatures pour remettre des prix dans 33 catégories. Une tâche colossale.

## b) Rapport du directeur exécutif des Politiques

### Négociations collectives

- Depuis la dernière réunion, le comité de négociation BdP s'est réuni le 24 février, le comité EC le 28 février, et le comité TR les 2 et 9 mars.
- Pour les comités TR et EC, l'accent a été mis sur la préparation des questionnaires des sondages.
- Les sondages sont maintenant prêts et nous empruntons la route des sondages électroniques.
- La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, j'avais mentionné que je demanderais à chaque comité de négociation de reporter le lancement des sondages après la présentation du budget le 22 mars.
- Les comités ont accepté, de sorte que les membres ont pu répondre aux questions en sachant ce que réservait le budget.
- Si vous avez eu l'occasion de participer aux sondages, vous aurez probablement remarqué que les questionnaires ont exigé beaucoup de travail, notamment pour les notes explicatives qu'il est possible de sauter ou d'y revenir en répondant aux questions. Cet aspect était

important pour les comités de négociation, préoccupés des connaissances nécessaires pour répondre aux questions.

- Les comités de négociation ont travaillé fort pour construire les questionnaires. Et le personnel a travaillé fort pour assembler toutes les informations demandées en rapport avec les questions et pour en faire un exercice éclairé pour les membres. Le personnel a ensuite travaillé fort pour aider les fournisseurs de services à donner aux sondages une forme électronique.
- Bien des membres du personnel ont contribué à cette entreprise, mais j'aimerais offrir une reconnaissance spéciale à Deborah Fiander.
- Deborah continue de gérer les différents processus par lesquels l'ACEP répond aux membres qui éprouvent des difficultés à répondre aux sondages.
- Les sondages ont un double objet : consulter les membres sur les négociations et en faire une occasion d'apprentissage.
- La réaction des membres a été positive; ceux-ci ont aimé le nouveau format.
- À titre d'information, les questionnaires TR et EC sont différents. Il en est ainsi, car ce sont les comités qui décident du contenu.
- Si vous n'avez pas fait connaître votre avis, notamment sur le choix du mode de règlement des différends, veuillez le faire dès que possible. Et encouragez vos collègues à participer.
- À ce jour, un peu plus de 560 membres EC ont répondu, de même qu'un peu plus de 130 membres TR.
- Nous sommes à dix jours de la date limite. Nous espérons une participation de plus de 2 000 membres EC et 400 membres TR.
- La prochaine réunion du comité de négociation EC est fixée au 7 avril; le comité TR prévoit se réunir les 6 et 12 avril.
- Nous irons probablement à la table de négociation pour le groupe TR dans la deuxième ou troisième semaine de mai, et à la fin de juin pour le groupe EC.
- Notre troisième unité de négociation, celle de nos membres de la Bibliothèque du Parlement, ira à la table de négociation ce printemps. La prochaine réunion du comité BdP est fixée au 13 avril.
- Je vous rappelle qu'Hélène Paris est la négociatrice de fait pour nos membres BdP dans cette ronde. Je serai le négociateur officiel.

### **Contestation en vertu de la Charte**

- Les affidavits traitant surtout de classification sont en cours de finalisation.
- Je rencontrerai sous peu le conseiller juridique pour passer en revue le dernier affidavit supplémentaire que je déposerai au nom de l'ACEP.
- Je participerai à une conférence téléphonique la semaine prochaine sur les prochaines étapes.

## Affaires internes

J'ai mentionné à notre dernière réunion que je rencontrerais un actuaire pour discuter de la possibilité de fournir aux membres une analyse sur la valeur relative de l'accumulation de l'indemnité de départ. Nous avons amorcé la discussion et nous continuerons demain matin.

Nous avons aussi exploré la possibilité de concevoir un instrument électronique qui permettrait aux membres d'introduire des informations propres à leurs situations personnelles afin de calculer la valeur pour eux de l'accumulation de l'indemnité de départ. Mais après quelques tentatives, l'actuaire m'a expliqué qu'il ne serait pas capable de développer un tel outil : il y a trop de variables et d'hypothèses pour couvrir tous les scénarios possibles.

### c) Rapport du directeur exécutif des Opérations

#### Affaires internes

La candidate Chantale Lebel a été retenue dans le concours interne pour le poste d'adjointe à l'agente des communications. Elle est entrée en fonctions le 21 mars.

Yves Rochon et Walter Belyea ont commencé à travailler pour l'ACEP les 18 et 21 mars respectivement à titre d'agents des relations de travail pour une période déterminée.

Patrick O'Reilly, Véronik Guy et Brigitte Richard ont commencé à travailler pour l'ACEP les 7, 15 et 21 mars respectivement à titre de commis d'administration.

#### Négociations

##### TR – RIM

L'entente de principe conclue le 22 février entre l'ACEP et le Conseil du Trésor pour le renouvellement du Régime d'incitatif monétaire au Bureau de la traduction sera signée demain (31 mars).

#### Causes

##### Boshra et l'ACEP (Cour d'appel fédérale)

La Cour d'appel fédérale a rejeté la demande de M. Boshra d'examen judiciaire de la décision de la Commission des relations de travail dans la fonction publique de rejeter sa plainte sur le devoir de juste représentation contre l'ACEP. Le conseiller juridique prépare une note de frais, car les frais nous ont été accordés.

## Causes devant la Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

### Bernard c. IPFPC (Affaire du système de fichier syndical d'adresses)

La CRTFP a rendu sa décision le 21 mars 2011. La Commission a modifié légèrement sa décision précédente en ce qui touche l'obligation de l'employeur et de l'agent négociateur de protéger les données. Ces modifications n'influeront pas sur la disponibilité des données.

### C. Therrien c. ACEP

M. Therrien a fourni par écrit les détails concernant ses plaintes à la CRTFP et à l'ACEP. Nous attendons les instructions de la CRTFP.

### Audiences

Il n'y aucune audience prévue pour des causes de l'ACEP devant la CRTFP pour la période d'avril à juillet 2011.

Le rôle d'audiences de la CRTFP peut être consulté à :

[http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro\\_e.asp](http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_e.asp)

[http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro\\_f.asp](http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_f.asp)

### Divers

Le panel sur l'enjeu des pensions pour les professionnels organisé par l'ACAF, l'IPFPC et l'ACEP aura lieu le 19 avril 2011 en soirée au Centre des congrès d'Ottawa. Une invitation sera lancée la semaine prochaine.

### d) Comité des Statuts et des Règlements

**Résolution** : Il est proposé par M. Zinck et appuyé par R. Zwicker d'approuver toutes les modifications proposées aux Statuts.

Un vote distinct sur chaque proposition est demandé.

Une discussion sur l'article 13 a lieu et les modifications suivantes sont apportées.

### **Modifications proposées à l'article 13**

13.1.9 Le CEN vote ensuite à savoir s'il soumettra les **sur la validité aux termes des Statuts des** modifications proposées. L'approbation requiert une majorité des votes des personnes présentes. **Si la modification proposée est jugée conforme aux Statuts, le CEN soumet la modification proposée** au vote des membres.

13.2.1 **Sur réception d'une proposition du CEN**, le Bureau national inscrit la proposition de modification à l'ordre du jour de la prochaine réunion mensuelle du Conseil exécutif national (CEN).

13.2.2 Le CEN discute de la modification proposée aux Statuts et vote sur son renvoi au Comité des Statuts et des Règlements (CSR) pour examen et recommandation. (Pas de modification en français)

**Résolution** : Il est proposé par S. Maguire et appuyé par R. Duranceau d'approuver les modifications ci-dessus. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

### **Modifications proposées aux articles 30 et 35**

30.1 Sauf dans le cas des négociations collectives, une AGE est convoquée par le CEN ou sur présentation d'une demande. Cette demande doit contenir **cent-cinquante (150)** signatures de membres titulaires ou aspirants. La demande doit préciser le ou les motifs de l'assemblée et le nom et les coordonnées du ou des initiateurs.

35.1 Conformément aux règlements, tout membre titulaire ou aspirant ou toute section locale peut présenter une demande de modification des Statuts. Cette demande doit contenir **deux cents (200)** signatures de membres titulaires ou aspirants.

#### **NOUVEAU**

35.4 Il est interdit à un membre du CEN de présenter ou d'initier une demande de modification des Statuts.

**Résolution** : Il est proposé par M. Zinck et appuyé par G. Phillips d'approuver les modifications ci-dessus.

R. Brockington demande le vote par appel nominal sur les articles 30 et 35.

C. Poirier = contre, S. Mullen = pour, L. Whitmore = contre,  
G. Phillips = pour, S. Chatterton = contre, M. Zinck = pour,  
J-L. Bourdages = pour, R. Zwicker = pour, C. Creran = pour,  
R. Brockington = contre, A. Picotte = pour, R. Duranceau = contre,  
A. Wong = abstention, S. Maguire = contre, G. Thibault-Gosselin = abstention,  
I. Dawson = contre.

Pour = 7, contre = 7, abstentions = 2. **Résolution rejetée, car la majorité des 2/3 n'a pas été obtenue.**

### **3) Suivis**

#### 3 a) Examen des règlements de sections locales

Il y a consensus qu'à la suite des modifications aux Statuts adoptés en décembre, demandant que toutes les sections locales soumettent leurs règlements pour examen, de renvoyer ceux-ci au Comité des Statuts et des Règlements.

### **4) Questions de fond aux fins de discussion**

#### Budget fédéral 2011

Il est **convenu** de faire de cet enjeu un point permanent de l'ordre du jour du CEN.

Ce point est discuté à huis clos.

### **5) Comités**

#### 5 a) Comité des finances

A. Picotte signale que le Comité des finances a une réunion la semaine prochaine et que tous les états financiers qui manquent seront déposés à la prochaine réunion en avril.

Il est demandé pourquoi il n'y a qu'une personne pour produire les états financiers et s'il y a moyen de corriger cette situation.

C. Poirier répond que nous travaillons pour corriger cette situation.

#### 5 b) Négociations SEA (Huis clos)

#### 5 c) Comité des Statuts et des Règlements

Point déplacé en 2 d).

#### 5 d) Comité des communications

R. Zwicker que le vote électronique sera en place pour les prochaines élections à l'automne.

Le comité travaille également au projet de plateforme de discussion, qui devrait être disponible pour le CEN et les sous-comités du CEN d'ici la fin d'avril. Le forum sera ensuite ouvert au Conseil des dirigeants de sections locales, puis à tous les membres le 1<sup>er</sup> mai.

## **6) Levée de la séance**

**Résolution** : Il est proposé par L. Whitmore de lever la séance à 20 h 40.

**Résolution adoptée à l'unanimité.**